

COMITÉ DRÔME ARDÈCHE DE BASKET BALL
NOVALPARC – 2 place Edmond Regnault
26000 VALENCE
04 75 78 13 75

secretariat@dromeardechebasketball.org
https://www.basket2607.com/

La Passion en Grand…

OUVERTURE DU COMITE	Lundi Mardi à Vendredi	De 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h30 De 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h30
PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES	Lundi Mardi à jeudi Vendredi	De 14h00 à 18h30 De 09h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 De 09h30 à 12h00

BULLETIN HEBDOMADAIRE N° 29

Lundi 6 février 2023

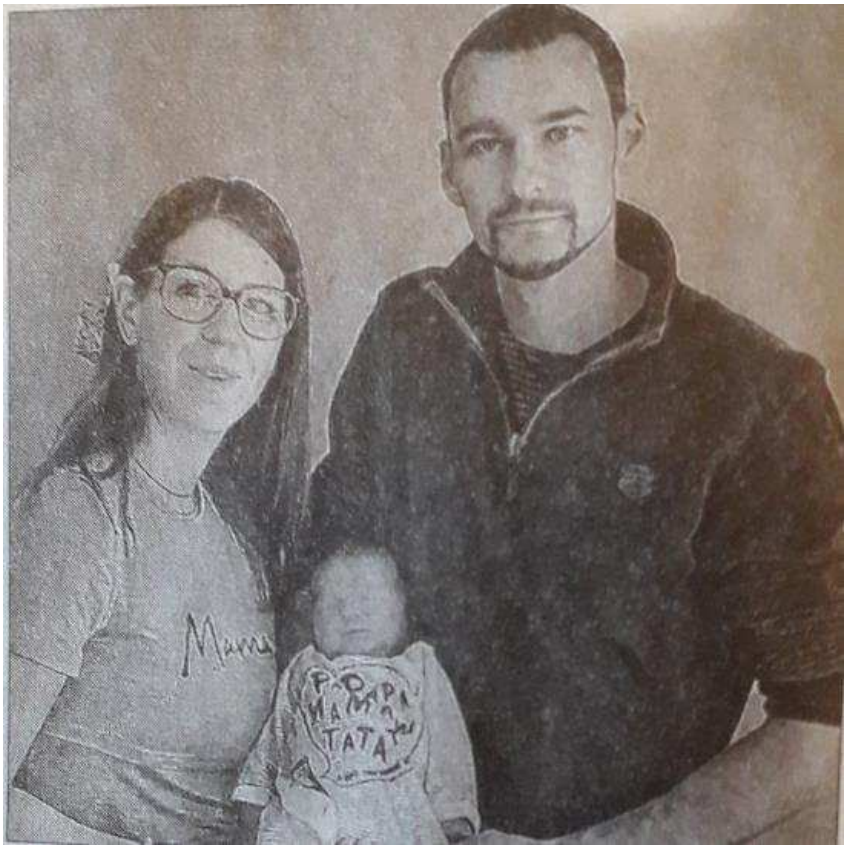
Infos Générales	Page 02
Trésorerie	Page 03
Compétitions	Page 10
Technique	Page 14
Règlements	Page 16
Qualifications	Page 17
Rubrique « Vos Evènements »	Page 18
Infos clubs	Page 19
Courriers	Page 20
ZOOM	Page 21

Annexes

ANNEXE 01 Modèle de feuille OTM
ANNEXE 02 Classement DM4-P2
ANNEXE 03 Lutte contre le racisme

MEMBRES PRESENTS :	
Mmes	BAUDIN – BROLIRON – GRIMAUD - GUERIN
Mrs	BOUSELOUGUIA – BROLIRON

INFOS GÉNÉRALES



Drôme Ardèche Basket Ball vient d'apprendre la naissance
De Timothé, fils d'Angélique MARTEL et de Thomas GACHET,
Président de Vanau sport Basket.

Nous souhaitons la bienvenue à Timothé et présentons aux parents nos plus vives félicitations pour cet heureux évènement.

TRÉSORERIE

APPEL 5ème ACOMPTE – SAISON 2022-2023

Ci-après l'appel du 5ème acompte pour la saison 2022-2023.

Merci d'adresser au comité vos réglements, de préférence par virement au plus tard le :

Mardi 28 février 2023

S'il vous est impossible de régler par virement, le cachet de la poste fera foi pour vos envois de chèque.

Pour rappel, du fait que les appels d'acomptes se font 3 semaines avant l'échéance et que les clubs ont la possibilité de nous informer de leur problème de trésorerie en amont, une pénalité de 10 % sera appliquée sur la facture financière du club dès le 1er mars 2023.

Les acomptes clubs seront réactualisés tous les mois en fonction de l'état des licences de chaque club.

Attention :

Les acomptes ci-dessous sont à verser sur le compte courant du comité.

CLUBS	Montant
ANDANCE ANDANCETTE	1 250,00 €
ANNEYRON	950,00 €
AUBENAS	2 000,00 €
BASKET NORD ARDECHE	1 600,00 €
☐BEAUMONT	1 400,00 €
BOURG DE PEAGE	2 450,00 €
CHANTEMERLE LES BLES	400,00 €
CHATEAUNEUF SUR ISERE	1 950,00 €

CHAVANAY	200,00 €
CHOMERAC	1 290,00 €
CREST SAILLANS	2 100,00 €
DEUME	700,00 €
ECLASSAN	1 800,00 €
EPINOUZE	700,00 €
GENISSIEUX ROMANS	1 950,00 €
GUILHERAND GRANGES	1 300,00 €
HAUTERIVES	600,00 €
JARCIEU	55,00 €
LARGENTIERE VAL DE LIGNE	290,00 €
LA VOULTE	1 600,00 €
LE CHEYLARD	750,00 €
LE TEIL	1 800,00 €
MANTAILLE	1400,00 €
MERCUROL	1 800,00 €
MONTELIER	850,00 €
MONTELIMAR	2 100,00 €
NYONS	1000,00 €
PIEGROS LA CLASTRE	720,00 €
PIERRELATTE	1550,00 €
PORTES LES VALENCE	2200,00 €
PRIVAS	1000,00 €
RHODIA	500,00 €

ROIFFIEUX	300,00 €
ST JEAN DE MUZOLS	2 600,00 €
ST MARCEL LES ANNONAY	1 000,00 €
ST PAUL TROIS CHATEAUX	2 000,00 €
ST PERAY	1 600,00 €
ST PIERRE DE BŒUF	800,00 €
ST SORLIN	1 200,00 €
ST VALLIER	3 700,00 €
SAULCE	1 500,00 €
SAVASSE	60,00 €
SERRIERES	680,00 €
TAIN TOURNON	2 000,00 €
VALENCE BOURG	3 500,00 €
VANAU	1 000,00 €
VERNOSC DAVEZIEUX	800,00 €

APPEL 5ème ACOMPTE – CAISSE DES OFFICIELS
SAISON 2022-2023

Ci-après l'appel du 5ème acompte pour la saison 2022-2023 de la caisse des officiels

Merci d'adresser au comité vos réglements, de préférence par virement au plus tard le :

Mardi 28 février 2023

S'il vous est impossible de régler par virement, le cachet de la poste fera foi pour vos envois de chèque.

Pour rappel, du fait que les appels d'acomptes se font 3 semaines avant l'échéance et que les clubs ont la possibilité de nous informer de leur problème de trésorerie en amont, une pénalité de 10 % sera appliquée sur la facture financière du club dès le 1er mars 2023.

Les acomptes de la caisse des officiels seront réactualisés tous les mois en fonction des désignations de chaque club.

Attention :

Les acomptes ci-dessous sont à verser sur la caisse des officiels.

ANDANCE ANDANCETTE	80,00 €
ANNEYRON	70,00 €
AUBENAS	60,00 €
BASKET NORD ARDECHE	100,00 €
BEAUMONT	30,00 €
BOURG DE PEAGE	220,00 €
CHANTEMERLE LES BLES	0,00 €
CHATEAUNEUF SUR ISERE	250,00 €
CHAVANAY	50,00 €
CHOMERAC	240,00 €

CREST SAILLANS	200,00 €
DEUME	0,00 €
ECLASSAN	250,00 €
EPINOUZE	0,00 €
GENISSIEUX ROMANS	200,00 €
GUILHERAND GRANGES	50,00 €
HAUTERIVES	110,00 €
JARCIEU	0,00 €
LARGENTIERE VAL DE LIGNE	0,00 €
LA VOULTE	0,00 €
LE CHEYLARD	0,00 €
LE TEIL	150,00 €
MANTAILLE	75,00 €
MERCUROL	200,00 €
MONTELIER	90,00 €
MONTELIMAR	50,00 €
NYONS	0,00 €
PIEGROS LA CLASTRE	40,00 €
PIERRELATTE	80,00 €
PORTES LES VALENCE	100,00 €
PRIVAS	50,00 €
RHODIA	300,00 €
ROIFFIEUX	0,00 €
ST JEAN DE MUZOLS	200,00 €

ST MARCEL LES ANNONAY	100,00 €
ST PAUL TROIS CHATEAUX	50,00 €
ST PERAY	90,00 €
ST PIERRE DE BŒUF	20,00 €
ST SORLIN	120,00 €
ST VALLIER	300,00 €
SAULCE	180,00 €
SAVASSE	0,00 €
SERRIERES	250,00 €
TAIN TOURNON	100,00 €
VALENCE BOURG	200,00 €
VANAU	50,00 €
VERNOSC DAVEZIEUX	40,00 €



La 3ème journée 3x3 se déroulera le :

Samedi 11 février 2023

au gymnase de Châteauneuf sur Isère

En raison du peu de nombres d'équipes inscrites nous avons dû revoir la planification de la journée. (Les séniors initialement prévus le soir sont basculés en début d'après-midi)

L'accueil des participants débutera à 13 heures

De 13h30 à 16h30

Plateau jeunes U13 et Séniors M

COMPÉTITIONS

Vous trouverez en annexe le classement DM4 mis à jour par nos soins puisque la prise en compte du classement initial n'apparaît pas pour toutes les poules en DM4.

RECTIFICATION MODIFICATION 5 MAJEURS Effet le 30/01/2023

SAINT PIERRE DE BŒUF 2		DM4-P2 Poule C
RAFANOMESENTSOA Yaël	remplace	SENECA Mathéo

MODIFICATION 5 MAJEURS Effet le 06/02/2023

RHODIA 2		DFU13 - 3 POULE B
AJIB Maïssa	remplace	ORDEK Sedef

BASKET CLUB NORD ARDECHE 2		DFU13 - 3 POULE C
CHAZOT Clémence	remplace	HIM Lou

ST PAUL 3 CHÂTEAUX		DMU13-2-P2 Poule B
CHAP Axel	remplace	RICHERT William

TIRAGE COUPES DRÔME-ARDÈCHE 1/2 (18-19 février 2023)

SERRIERES	COUPE DROME ARDECHE FRANCOIS DUFOUR U17 MASCULINE			
samedi 13h00	ST MARCEL LES ANNONAY		ENT ST VALLIER-ECLASSAN	
	COUPE DROME ARDECHE ERIC MICOUD U13 MASCULINE			
samedi 15h00	RHODIA 1		ECLASSAN	
	COUPE DROME ARDECHE LAURA MONTEIL U18 FEMININE			
samedi 17h00	RHODIA		IE-BC NORD ARDECHE 1	
	COUPE DROME ARDECHE LOUIS CELLIER FEMININE			
samedi 19h00	SERRIERES 1 (DF2)		HAUTERIVES (DF2)	
	COUPE DROME ARDECHE MAURICE HERBUEL MASCULINE			
samedi 21h00	SERRIERES (PRM)		MANTAILLE 3 (DM2)	+ 7

SERRIERES	COUPE DROME ARDECHE LAURE SAVASTA U13 FEMININE			
dimanche 10h30	VERNOSC DAVEZIEUX		CHATEAUNEUF SUR ISERE	
	COUPE DROME ARDECHE PIERRE LELEU U15 MASCULINE			
dimanche 13h30	VERNOSC DAVEZIEUX		CREST 1	
	COUPE DROME ARDECHE ARLETTE BROS U15 FEMININE			
dimanche 15h30	EN-ANDANCE-BCNA		VERNOSC DAVEZIEUX	

BEAUMONT	COUPE DROME ARDECHE ERIC MICOUD U13 MASCULINE			
samedi 13h00	GENISSIEUX ROMANS		ANNEYRON	
	COUPE DROME ARDECHE LAURA MONTEIL U18 FEMININE			
samedi 15h00	GENISSIEUX ROMANS		CHOMERAC 1	
	COUPE DROME ARDECHE ARLETTE BROS U15 FEMININE			
samedi 17h00	PORTES LES VALENCE		CHATEAUNEUF SUR ISERE	
	COUPE DROME ARDECHE MAURICE HERBUEL MASCULINE			
samedi 19h00	ST PERAY 1 (PRM)		CHATEAUNEUF/ISERE 1 (DM2)	+ 7
	COUPE DROME ARDECHE LOUIS CELLIER FEMININE			
samedi 21h00	MERCUROL (DF2)		LE TEIL (DF2)	

BEAUMONT	COUPE DROME ARDECHE PIERRE LELEU U15 MASCULINE			
dimanche 10h30	PIEGROS		RHODIA 1	
	COUPE DROME ARDECHE FRANCOIS DUFOUR U17 MASCULINE			
dimanche 13h30	RHODIA		AUBENAS 1	
	COUPE DROME ARDECHE LAURE SAVASTA U13 FEMININE			
dimanche 15h30	ST SORLIN 1		AUBENAS	

En cas de couleurs identiques, ou ne permettant pas une différentiation suffisante, l'équipe devant changer de couleur de maillots sera celle mentionnée en premier sur la convocation officielle considérée comme équipe recevante (cf. Article 20 Règlements sportifs des championnats Drôme-Ardèche 2022-2023).

Chaque club doit fournir un OTM ayant l'habitude d'officier aussi bien à l'e-marque qu'au chronomètre.

L'équipe recevant A (la 1ère nommée) aura en charge le chronomètre, l'équipe visiteuse B aura en charge l'e-marque (cf. Article 27 Règlements sportifs des championnats Drôme-Ardèche 2022-2023).

Chaque équipe devra présenter sa liste de joueurs avec nom, prénom, numéros de licence et de maillot 45 minutes avant le début de la rencontre en même temps que les licences.

AMENDES

CLUB	N° match	Catégorie	Date	Motif	Amende
ANNEYRON	4075	DMU13-2-P2 Poule B	04/02/23	Licence non présentée	70,00 €
IE-MONTELIMAR	2598	DFU13-3 Poule A	04/02/23	Numéro de licence inscrit mais pas le nom de la joueuse	10,00 €
AUBENAS	4077	DMU13-2-P2 Poule B	04/02/23	Absence chronométreur	10,00 €
CREST	594	DFU18-P2 Poule A	04/02/23	Demande de report trop tardive (arbitres déjà désignés)	10,00 €
PRIVAS	3093	DMU15-P2 Poule A	04/02/23	Demande de report trop tardive (arbitres déjà désignés)	10,00 €
BC NORD ARDECHE	4217	DMU15-P2 Poule B	04/02/23	Demande de report trop tardive (arbitres déjà désignés)	10,00 €
VERNOSC DAVEZIEUX	2092	DFU15-P2 Poule B	04/02/23	Demande de report trop tardive (arbitres déjà désignés)	10,00 €

FORFAIT GÉNÉRAL

CLUB	Catégorie		Amende
GENISSIEUX ROMANS 2	DMU15-3 Poule C	Forfait général	180,00 €

Les clubs concernés sont priés d'en prendre note.

FAUTES TECHNIQUES ET DISQUALIFIANTES

Rencontres								Club	Amendes
Division	Poule	N°	Type						
			1	2	3	4	5		
DMU17-P2	A	3007	T-04/02					IE-PORTES	50 euros
DMU15-P2	A	3092	C-04/02					IE-MONTELIMAR	50 euros
DMU15-P2	A	3094	T-04/02					RHODIA	50 euros

TECHNIQUE

Cette semaine, un stage de 3 jours a été organisé pour les jeunes potentiels du comité Drôme Ardèche, au gymnase d'Aubenas. Garçons et filles pour la génération 2011 étaient réunis pour s'entrainer sous la responsabilité de la commission technique.

Drôme Ardèche Basket Ball remercie la ville d'Aubenas et le club pour les infrastructures mises à dispositions ainsi que les minibus. Merci à NoNo Derradji représentant local de la commission technique.










DÉFENSE DE
FUMER





REGLEMENTS

Mixité

La mixité (fille, garçon) est autorisée en championnat départemental jusqu'en U13.

Une équipe ayant au moins un garçon est obligatoirement engagée en championnat Masculin.

Rappel

Un grand nombre d'amendes pourrait être évité si chaque entraîneur et chaque marqueur vérifient la feuille de marque avant le début du match.

Certains clubs omettent de renseigner le nom du groupement sportif lorsqu'ils remplissent l'e-marque. Cela oblige les membres de la commission des compétitions en charge des vérifications de feuilles à aller chercher le renseignement manquant et leur occasionne une perte de temps non négligeable pour le suivi de toutes les rencontres.

Les clubs sont priés de **REMPLIR CORRECTEMENT** le verso de la feuille de la rencontre en mettant le nom du club en entier (PAS DE SIGLE) dans la case "Libellé Club" sans oublier le nom et le numéro de licence.

ATTENTION ! Ne faîtes pas de "Copié Collé" sinon les numéros n'apparaitront pas sur la feuille de marque.

Certains entraîneurs ou marqueurs ne vérifient pas que le n° de licence, le nom et l'initiale du prénom sont bien présents sur la feuille.

Avant chaque début de match, ouvrez la feuille de marque et vérifiez que tous les joueurs, les entraîneurs et les officiels soient notés correctement.

Article 38 - VÉRIFICATION DES LICENCES

Par sa signature, l'entraîneur confirme l'exactitude, la véracité et la sincérité des éléments déclaratifs fournis. Les joueurs doivent nécessairement être licenciés au sein du club pour lequel ils évoluent.

Horaires

Pour tous les déplacements jeunes supérieurs à 45 minutes, les rencontres ne pourront pas commencer avant 10 heures 30 sauf accord des deux clubs concernés.

QUALIFICATIONS

DERNIER RAPPEL – LICENCE DÉQUALIFIÉE :

Ci-après la liste des licenciés qui sont déqualifiés en raison d'un certificat médical non conforme.

Merci de bien vouloir vous rapprocher de ces derniers afin de régulariser la situation.

Attention : vous engagez votre responsabilité si vous décidez de les faire jouer.

Clubs	Nom – Prénom	N° Licence	Motif du refus de qualification	Information complémentaire
MONTELIER	LANTHEAUME Victor	BC075533	Photo non conforme	Non fourni depuis le 18/11
GENISSIEUX ROMANS	GAILLARD Catherine	JH818949	Certificat médical : Badminton	
ST VALLIER	EL MAHI Jamila	JH800559	Photo non conforme	

Certaines des licences ci-dessous ne sont pas à jour depuis longtemps.

Nous vous demandons vraiment d'insister auprès des entraineurs ou licenciés afin de faire le nécessaire au plus vite.

RAPPEL LICENCES LOISIRS

Nous vous rappelons que la licence Loisir n'est valable qu'à partir de U19 à séniors.

Cependant nous contastons que certains clubs ont une section loisir jeune, merci de vous assurer que les licences de vos jeunes de moins de 19 ans soient bien en OC (joueur) et « non en adhérent au club »

Article 413 – Conditions d'obtention de l'extension Joueur Loisir

L'extension Joueur Loisir peut être délivrée, entre-le 01/07 et le 30/06, à tout joueur U19 et plus souhaitant pratiquer exclusivement du Basket Loisir.

Elle permet l'accès aux offres de pratique suivantes :

- Basket Loisir 5x5 ;
- Basket Loisir 3x3 ;

Elle permet également à son titulaire de participer à tout OPEN START 3x3

RUBRIQUE – VOS ÉVÈNEMENTS



INFOS CLUBS


U.S SAULCE
BASKETBALL
VENTE DE
BOUDIN ET SAUCISSE
19 FÉVRIER 2023
SAULCE-SUR-RHÔNE
PRÉAU DES ÉCOLES
Sur place une buvette vous attendra avec votre commande
8€ le mètre de boudin
2.50€ saucisse et murson
RÉSERVATION INDISPENSABLE POUR VOS COMMANDES PAR SMS :
06 12 32 11 85 ou 06 86 37 00 64

COURRIERS

FFBB

NOTE EFFBB

- 2023-02-02-NOTE-LR-CD-CLUBS-4-PCT-INFRA-Présentation-Plan-5000 - BARRAUD Catherine
- 2023-02-02-NOTE-LR-CD-CLUBS-4-PCT-PSF2023-Clubs-Webinaires-Info - BARRAUD Catherine
- 2023-02-02-NOTE-LR-CD-1-HN-Parution-des-Directives-Techniques-Nationales - BARRAUD Catherine
- 2023-02-03-NOTE-LR-CD-CLUBS---4-PCT-SMs-Lutter-contre-propos-Racistes-VFIN - DUMAS Léa
- 2023-02-06-NOTE-LR-CD-5-COMED-Journées-Médicales-2023---Blois-(Rappel) – BARRAUD Catherine
- 2023-02-07-NOTE-LR-CD-CLUBS-Réunion-(Teams)-de-présentation-de-l'Opération-JAP-(Rappel) - BARRAUD Catherine
- 2023-02-07-NOTE-LR-CD-4-PCT-SMs-Forum-FFBB-Citoyen---Candidature - BARRAUD Catherine
- 2023-02-08-NOTE-LR-CD-4-PCT-PSF2023-Accompagnement - BARRAUD Catherine

LIGUE

- Bulletin Officiel Ligue AURA – Saison 2022-2023 – n°24. Transmis au Comité Directeur

COMITÉS

HAUTE SAVOIE	Bulletin hebdomadaire n° 28. Transmis au Président, Compétitions, Technique, officiel et CT
SAVOIE	Bulletin hebdomadaire n° 25. Transmis au Président, Compétitions, Technique, officiel et CT
ISERE	Bulletin hebdomadaire n° 29. Transmis au Président, Compétitions, Technique, officiel et CT

CHANGEMENT OPTION ASSURANCE

S'agissant de garanties d'assurance individuelle et personnelle, si vos licenciés décident de changer l'option assurance en cours de saison, 2 formules se posent à vous :

1- **Le licencié ou le représentant légal (mineur) remplit le document suivant :**

« Je soussigné(e) …….. [nom/prénom du licencié si majeur OU identification du « représentant légal du licencié ……– nom/prénom], licence n°……, demande la modification de la garantie d'assurance Individuelle Accident …….. (ancien choix si pas d'assurance N) au bénéfice de la formule ……..(A, B, A+ ou B+).

Vous remerciant pour la modification,

A……

Le ……

Signature du licencié(e) (si majeur) ou du représentant légal »

Et l'envoie à l'adresse suivante : assurances@ffbb.com.

2- **Si plusieurs licenciés veuillent changer d'option assurance.**

Possibilité, le club peut regrouper les demandes des licenciés en leur faisant remplir le document ci-dessus.

Le club l'envoie à l'adresse suivante : assurances@ffbb.com.

A réception, celles-ci seront traitées et actualisées pour chacun des licenciés.

NOS PARTENAIRES

- LA DRÔME -

CNDS Le sport pour tous
Centre National pour le Développement du Sport

ardèche
LE DÉPARTEMENT

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE
DDCS Drôme et DDCSPP Ardèche

COMPTOIR DU CARRELAGE
17 avenue de Provence - 26320 St Marcel lès Valence
04 75 58 84 15
www.comptoirducarrelage.fr

Charles & Alice

Restaurant Marocain
Mamounia
depuis 1996
À Valence

VISION UNIK
Opticien Visagiste
Rémy VINCENT
5, Place de la République
26000 VALENCE
www.vision-unik.com
valence@vision-unik.com
Le sens de la différence

meilleurtaux.com
NOS EXPERTS À VOS CÔTÉS
MEILLEURTAUX VALENCE
211 Avenue Victor Hugo - 26000 VALENCE
Tél : 04 28 38 00 72
valence@meilleurtaux.com

Crédit Mutuel

Fea
Formation Emploi Avenir

CAISSE D'EPARGNE

Afin d'éviter les erreurs et de faciliter le travail des OTM vous trouverez ci-joint le modèle de feuille à donner à vos entraîneurs qui la rempliront et la remettront avec les licences à la table de marque.

Nom de l'équipe : _____

N° informatique : | A | R | A | 2 | 6 | 0 | 7 | | | | Couleur : _____

Licences					
AS-C1 C2-T	D-R N	RH-RN-OE BC-VT	Numéro	Noms et prénoms des joueurs	N°
				Entraineur :	
				Entraineur adjoint :	

Comité Drôme-Ardèche de Basketball
NOVALPARC - 2 Place Edmond Regnault - Chemin des Huguenots - 26000 VALENCE
Tél : 04.75.78.13.75 – Mail : secretariat@dromeardechebasketball.org
Site : www.basket2607.com

CLASSEMENTS DM4-P2

DM4 Poule A

Rang	EQUIPE	Points	Joués	Gagnés	Perdus	Forfait	Pénalité	Pts +	Pts -	Diff
1	RHODIA 2	7	4	3	1			0	0	0
2	PIEGROS 2	6	3	3	0			0	0	0
3	HAUTERIVES 2	6	4	2	2			0	0	0
4	ST PIERRE DE BŒUF 1	5	3	2	1			0	0	0
5	LA CHEYLARD	3	3	0	3			0	0	0
6	ANDANCE ANDANCETTE 2	3	3	0	3			0	0	0

DM4 Poule B

Rang	EQUIPE	Points	Joués	Gagnés	Perdus	Forfait	Pénalité	Pts +	Pts -	Diff
1	CHATEAUNEUF SUR ISERE 2	6	3	3	0			183	130	53
2	LA VOULTE 3	5	3	2	1			146	143	3
3	CHANTEMERLE LES BLES	5	3	2	1			142	146	-4
4	ST PERAY 2	4	3	1	2			153	163	-10
5	LARGENTIERE	4	3	1	2			143	146	-3
6	HAUTERIVES 1	3	3	0	3			126	165	-39

DM4 Poule C

Rang	EQUIPE	Points	Joués	Gagnés	Perdus	Forfait	Pénalité	Pts +	Pts -	Diff
1	ECLASSAN 3	6	3	3	0			158	103	55
2	BOURG DE PEAGE 4	6	3	3	0			189	153	36
3	LE TEIL 2	5	3	2	1			162	126	36
4	PRIVAS 2	4	3	1	2			148	159	-11
5	BEAUMONT 2	3	3	0	3			136	167	-31
6	ST PIERRE DE BŒUF 2	3	3	0	3			98	183	-85

Action de lutte contre le racisme

Thématique :	☐**Présidence** ☐**Administration et Finances** ☐**Haut Niveau** ☐**Formation & Emploi** ☐**Marque**	☒ **Clubs et Territoires** ☐ **Pratiques Fédérales** ☐**Affaires juridiques et Institutionnelles** ☐**3x3**
Destinataires :	☐**Comités** ☐**Ligues** ☐**Ligues et Comités**	☒**Ligues, Comités et Clubs** ☒**CTS**
Nombre de pièces jointes : 3		
☒**Information :** ☐**Echéance de réponse :**		

Les propos qui auraient été tenus par un spectateur lors d'un récent match de basketball de NM2 a conduit la Fédération Française de BasketBall à saisir la Commission Fédérale de Discipline, rappelant en ce sens la tolérance 0 en la matière.

Ce triste épisode nous conduit à rappeler à l'ensemble du réseau les outils existants, des actions possibles par les différents acteurs du jeu en lien avec les services de l'Etat. Il appartient aux structures de nous signaler les faits susceptibles d'engager une procédure à signalement@ffbb.com.

Immédiatement, la fédération souhaite que pendant tout le mois de février soit rappelé cette action et que soit organisés dans les clubs des temps de sensibilisation. Vous trouverez dans cette note l'ensemble des éléments à votre disposition.

1°) Texte à lire avant chaque rencontre pendant le mois de février

Vous trouverez en pièce jointe le texte rédigé par la FFBB et que nous vous demandons de lire avant chaque rencontre sportive seniors et jeunes.

> L'ensemble du basket français est engagé contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations sous toutes ses formes sur et autour des terrains.
>
> Parce que le silence, c'est l'indifférence, nous décidons de porter haut et fort cet engagement de bannir et dénoncer tout acte répréhensible ou toute parole inappropriée.
>
> Nous soutiendrons toujours les victimes d'actes ou de propos racistes, discriminatoires en dénonçant les faits et en saisissant systématiquement les instances disciplinaires et les juridictions compétentes.
>
> Le travail éducatif mené dans nos clubs auprès d'un jeune public ne peut être mis à mal par le comportement de certains à l'occasion de rencontres sportives.
>
> Le basket-ball doit continuer de briller grâce à nos valeurs d'intégration, de respect, de fair-play et de bien-vivre ensemble.
>
> Notre victoire, ce sont nos différences.

2°) Les outils de prévention

Afin d'accompagner cette démarche d'actions de prévention ou de communication, nous rappelons que la fédération met depuis plusieurs années à votre disposition des outils et des visuels rappelés ci-dessous :

- Une vidéo : "Notre victoire, ce sont nos différences" :

- Les visuels de nos "campagnes citoyennes"

Un supporter ou insupportable	Une différence ou un différend	Parents Fair-Play
		
Composition du kit	**Composition du kit**	**Composition du kit**
Affiche 400 x 600 mm Affiche 520 x 780 mm Affiche 1000 x 1300 mm Flyer A5 Rollup 840 x 2040 mm Rollup 850 x 2050 mm Logo	Affiche 400 x 600 mm Affiche 520 x 780 mm Affiche 1000 x 1300 mm Rollup 840 x 2040 mm Logo	Affiche 297 x 420 mm (A3) Affiche 600 x 800 mm Affiche 1000 x 1300 mm Flyer A5 parents Flyer A5 parents FP Rollup 850 x 2030 mm Format vidéo 1920 x 1080 px Format vidéo 1200 x 1200 px Logo

Compte tenu des droits associés aux visuels, nous vous remercions de ne pas modifier des visuels.

Les fichiers sont disponibles **sans personnalisation** dans l'espace projet Société et Mixités de eFFBB. Les structures souhaitant une personnalisation peuvent le demander à l'aide du formulaire joint en le retournant à l'adresse : citoyenne@ffbb.com accompagné du ou des logo(s) en haute définition. Cette personnalisation sera à régler directement à notre prestataire (50€ HT pour une campagne - 85€ HT pour deux campagnes - 115€ HT pour trois campagnes)

Pour les structures disposant de panneaux LED, la FFBB dispose des animations des campagnes "Un supporter" et "Une différence" (nous contacter pour les formats disponibles).

La FFBB tient également à votre disposition des messages de sensibilisation (aux formats numériques) pour vos panneaux LED à utiliser sur vos rencontres. Il suffit d'en faire la demande à la même adresse.

Le signalement des incivilités et des actes racistes est l'affaire de tous !
Il **nous** appartient de transmettre aux structures toutes les informations relatives à ces actes afin que les mesures nécessaires soient prises. Nous vous joignons les "fiches victime" du ministère.

Contact : Société & Mixités E-mail : citoyenne@ffbb.com

Rédactrice	Vérificateur	Approbateur
Marie HOËL Chargée de mission	Matthieu SOUCHOIS Directeur Technique National Adjoint Directeur du Pôle Clubs et Territoires	Thierry BALESTRIERE Secrétaire Général
Référence	2023-02-03 4-PCT-SMs-Lutter contre propos Racistes-VFIN	